



# L'ALTERMONDIALISME EST-IL EN CRISE ?

**A lire la grande presse, on pourrait le croire. A entendre Bernard Cassen et l'ancienne direction d'ATTAC, on pourrait le penser.**

Il est vrai que les grands media qui, voici quelques années, se sont fait l'écho des grands rassemblements de type contre-sommets ou de la tenue des Forums Sociaux (Forum Social Européen ou Forum Social Mondial), vitrines et moments forts de l'altermondialisme, en parlent moins souvent qu'ils ne l'ont fait. Il est exact que depuis trois ans les Forums Sociaux font moins parler d'eux. Et il est certain que le mouvement altermondialiste donne le sentiment depuis quelque temps qu'il est arrivé à un pallier : il a fortement contribué à délégitimer ce qu'on appelle le « neo-libéralisme sur le plan politique et idéologique, mais il n'a pas réussi à produire un projet de société alternatif. Mais le pouvait-il ? Certains l'ont pensé, oubliant au passage que si les Forums ont un rôle de convergence des contestations, de brassage extraordinaire et d'élaborations de propositions irremplaçable, cela ne peut déboucher mécaniquement sur l'élaboration d'un projet de société. Pour cela, bien d'autres expériences sont nécessaires, ainsi que le travail d'élaboration politique, auquel les Forums sociaux apportent leur contribution, mais qui ne peut s'y réduire.

L'énorme déploiement des forces de police et le renforcement de leur collaboration internationale constituent, depuis Gênes (2001), un obstacle majeur aux grandes manifestations, même si celles-ci sont loin d'avoir disparu comme on l'a vu en Allemagne il y a quelques mois.

Quant aux Forums sociaux eux-mêmes, le fait qu'ils soient moins médiatisés ne doit pas dissimuler l'élargissement continu de leur assise sociale et de leur espace géographique. Qui aurait imaginé, par exemple au FSM de Porto-Alegre en 2003 que les éditions suivantes du FSM pourraient se tenir en Inde, au Mali, au Pakistan, au Venezuela ou au Kenya ? Ou que des Forums sociaux régionaux pourraient se tenir un peu partout dans le monde et même aux Etats-Unis, non sans succès ?

Les prochains rendez-vous de l'altermondialisme, en Europe comme dans le monde, seront marqués par la participation ou l'implication plus forte de secteurs du mouvement syndical qui jusque-là étaient absents ou sur la réserve. C'est par exemple le cas de la Confédération Européenne des Syndicats. C'est une condition indispensable pour que l'élargissement de l'ancrage social continue davantage encore.



Ce n'est sans doute pas une condition suffisante pour autant : c'est aussi par la bas, dans le développement des Forums Sociaux Locaux, à l'échelle d'un territoire plus réduit, plus propice l'enracinement et à la proximité, au croisement des réseaux et à la confiance réciproque des participant-e-s, que l'élargissement de l'action et de la réflexion sera plus durable, d'autant plus

que sont alors mis à distance les phénomènes de délégation de pouvoir et de vedettariat. Les FSL existent, il faut les conforter, les développer et les coordonner. Deux exemples viennent à l'esprit immédiatement dans notre région, dans le Vaucluse et dans les Alpes-Maritimes. Il y en a d'autres, parfois en sommeil depuis la campagne référendaire européenne de 2005 et les préparatifs de la double séquence électorale de 2007. Les réactiver pourrait être une priorité.

Les résistances nécessaires au capitalisme libéral et autoritaire rendent plus nécessaires que jamais les convergences et les mobilisations unitaires. C'est aussi cela que l'altermondialisme, par les Forums Sociaux à toutes les échelles, y compris locale, peut favoriser.

Dans le même temps, la mondialisation elle-même connaît des évolutions, des accélérations et des difficultés. Et le mouvement altermondialiste est logiquement confronté à de nouveaux défis : c'est en cela qu'il est légitime qu'il s'interroge, et donne parfois le sentiment de se chercher. Cela ne signifie pas qu'il est en crise. Et ayons à l'esprit que si le fait de s'en réclamer ne suffit pas à remporter des élections en France, ou même à obtenir des résultats électoraux significatifs, il y a, ailleurs dans le monde et particulièrement en Amérique Latine, dont presque tous les gouvernements sont maintenant à gauche, une imbrication étroite entre mouvements sociaux et mobilisations citoyennes, victoires politiques aux élections et références altermondialistes.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Bruno Della Sudda



# EUROPE

## comment réagir ?

Depuis 2005, et le fameux référendum sur le traité constitutionnel, l'Europe était un peu sortie de nos préoccupations quotidiennes. Les différentes échéances électorales françaises ne nous ont pas permis de continuer de travailler sur cette question.

Le nouveau président de la République avait, dans sa campagne, promis qu'il tenterait de relancer le processus. Il l'a fait en proposant à ses partenaires européens un nouveau traité, baptisé « mini-traité ». Globalement, il n'y a pas à être plus satisfait de cette proposition que de la précédente. Mais avant de voir le contenu de cette proposition, essayons de voir les étapes de la mise en place de ce traité.

### Qu'est-il prévu de se passer ?

À l'issue d'intenses négociations, le Sommet européen des 21 et 22 juin a convenu d'un mandat pour la réforme de l'Union européenne. C'est maintenant à la [Conférence intergouvernementale](#) (CIG) que revient la lourde tâche de traduire ce mandat en un nouveau traité. Elle a débuté ses travaux le 23 juillet par la proposition d'un texte déposé par la présidence portugaise de l'Union. "Notre objectif est la ratification du traité modificatif avant les élections européennes de juin 2009. C'est le calendrier qui a été établi lors du Conseil européen et nous pensons que les conditions sont réunies pour le respecter", a déclaré le président Barroso.

- Ce nouveau texte doit être adopté lors de la prochaine réunion du Conseil Européen, les 18 et 19 octobre 2007.

**Tout va donc très vite. Aucun débat n'est prévu.**

- Ensuite, chaque état membre devra ratifier ce traité. Il entrera alors en application.

L'objectif d'aboutissement du processus avant les élections de 2009 vise à dépouiller ces élections de tout débat de fond sur l'avenir de l'Union.

**C'est donc dès maintenant qu'il faut agir.**



## Que prévoit ce traité ?

Contrairement à ce qui a été dit, il ne s'agit pas d'un « mini traité ». Le document présenté par la présidence de la CIG est composé de quatre textes, pour un total de 279 pages. De plus, il ne s'agit pas d'un texte nouveau, mais d'une succession de modification de textes existants. Ce qui rend la lecture très difficile, voire quasiment impossible pour des non-spécialistes.

Sur le fond, rien n'est changé par rapport au traité constitutionnel. Écoutons Pierre Khalfa qui a fait une très bonne analyse pour ATTAC:

« Le << traité modificatif >> modifie les deux traités existant, le traité sur l'Union européenne (TUE) et le traité instituant la communauté européenne qui prend le nom de << Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne >> (TFUE). Rappelons que le traité sur l'Union européenne est le traité de Maastricht modifié par celui d'Amsterdam et de Nice et que le traité instituant la communauté européenne est celui de Rome modifié par les traités successifs depuis 1957.

Le préambule du TUE a été modifié par l'ajout d'un considérant qui indique que l'Union doit s'inspirer de l'héritage religieux de l'Europe. Le débat sur ce point avait été vif lors de la rédaction du TCE et avait abouti à ne pas mentionner une telle référence. Si celle-ci devait persister, ce serait une victoire pour les courants obscurantistes et un recul idéologique très important. Nous devons exiger du président de la République que la France mette son veto à une telle formulation en contradiction avec le principe de laïcité. »

En ce qui concerne la **concurrence**, dont Sarkozy nous dit qu'il a réussi à la retirer (Fabius a dit que c'était une victoire du camp du « Non »), rien ne change. Ce principe est présent tout au long des traités, et la suppression du terme « la concurrence est libre et non-fauscée » ne change rien sur le fond. C'est une victoire symbolique.

Pouvons-nous nous contenter d'un symbole ?

La **politique commerciale** de l'Union se fixe pour objectif « d'encourager l'intégration de tous les pays dans l'économie mondiale, y compris par la suppression progressive des obstacles au commerce international » (nouvel article 10A TUE). Le libre-échange généralisé reste l'horizon indépassable des politiques européennes. (Pierre Khalfa)

Le rôle de la **Banque Centrale Européenne** est maintenue. Seule modification, elle aussi symbolique: la stabilité des prix devient un objectif de l'Union.

La **politique de défense** est plus que jamais prévue au sein de l'Otan. Ce lien est même renforcé.

La **charte des droits fondamentaux** n'est pas intégrée au traité. Il y est fait référence, en signalant qu'elle sera proclamée le jour de la signature du traité, par le parlement, le Conseil et la Commission. Globalement, les droits nationaux vont primer sur cette charte.



**Les services d'intérêt économique général (SIEG)** deviennent une « valeur commune de l'Union ». L'Union et ses Etats membres « veillent à ce que ces services fonctionnent sur la bases de principes et dans des conditions qui leur permettent d'accomplir leurs missions ».

La nouvelle rédaction évoque explicitement la nécessité pour l'Union et ses Etats membres d'assurer les conditions économiques et financières permettant au SIEG d'assurer leurs missions. De plus, une nouvelle phrase est rajoutée qui indique que « le Parlement européen et le Conseil (...) établissent ces principes et fixent ces conditions ».

Cet ajout est positif, mais il est fortement cadré par d'autres articles qui en limitent la portée.

**Le rôle de chacun** est précisé. Il est explicitement dit, que tout ce qui n'est pas prévu dans le traité, reste de la compétence des états.

Le **droit à pétition** existe, mais il est limité à l'application des traités. Un million de personnes issues d'un nombre significatif de pays membres doivent signer le même texte pour interpeller la Commission.

D'autres **modifications institutionnelles** sont prévues, comme celles renforçant le rôle des parlements nationaux, la restriction de recours individuel devant la cour de justice, les actes législatifs (précisés) et le rôle de la Commission.

Enfin, **l'Union** se voit **dotée d'une personnalité juridique propre**. Elle pourra signer des accords internationaux au nom des états membres.

## **Comment faire obstacle et comment agir ?**

### ***Exiger un référendum, partout en Europe.***

C'est une question de principe auquel nous sommes attachés. Aucun débat fondamental sur l'avenir et l'évolution de l'Union ne doit se conclure sans une consultation populaire, et ce, dans tous les pays de l'Union. Nous devons exiger que cette proposition de traité soit ratifiée par référendum, le même jour, dans les 27 pays de l'Union.

### ***Informers, diffuser nos positions***

La question européenne est trop souvent absente de nos préoccupations. Nous devons encore affiner nos positions, et surtout, nous devons les diffuser. Un effort doit être mis sur le débat autour des enjeux européens.

Je me permets de rappeler notamment, que nous souhaitons qu'une constitution soit adoptée. Pour ce faire, une assemblée constituante européenne doit être élue le même jour dans tous les pays de l'Union.



### ***Faire des propositions alternatives sur un contenu de traité***

Nous devons être plus force de proposition que nous ne le sommes aujourd'hui.

Il faut que nous puissions avancer sur la voix d'institutions européennes, féministes et laïques, permettant le développement de l'autogestion.

Ces institutions devront veiller à l'équilibre écologique, à la prise en compte des droits individuels et collectifs (en premier lieu, le droit au travail et le droit au logement) et à des rapports Nord-Sud équitables.

### ***Mener la lutte à l'échelle européenne, avec les autres partis de l'Europe***

Nous avons trop tendance à mesurer les enjeux européens de manière très franco-française. Nous manquons aujourd'hui de coordination au niveau de l'Union. Nous ne sommes pas les seuls à nous opposer à une Europe libérale.

Nous devons rapidement travailler avec les partis de gauche en Europe. Que pensent les Hollandais qui ont dit « non » en 2005 de ce nouveau traité ? Que pensent ceux qui n'ont pu s'exprimer dans les urnes ? Si nous ne sommes pas capable de déplacer le niveau de la lutte, notre échec est certain.

**Si nous devons penser « global » et agir « local », nous devons maintenant aussi agir « européen ».**

Patrick MASSOT